



Visibilité

Réfléchissez. Vous serez vus à temps!

Dans le trafic routier, plus de visibilité signifie plus de sécurité. En effet, lorsqu'il fait sombre ou que la visibilité est mauvaise, les couleurs et les détails sont difficiles à distinguer. De jour aussi, mieux vaut se rendre le plus visible possible et ce, peu importe le moyen de locomotion.

En portant des vêtements sombres, on passe vite inaperçu pour les autres usagers de la route au crépuscule, la nuit ou lorsque la visibilité est mauvaise. Porter des vêtements clairs réduit ce risque, en multipliant par deux la distance à laquelle on est visible dans l'obscurité. Les éléments réfléchissants sont encore plus efficaces: ils multiplient cette distance par trois, et même par quatre ou cinq s'il s'agit de bandes portées au bras ou à la cheville.

Les personnes qui se déplacent à pied ou à vélo se rendent donc le mieux visibles en portant des couleurs voyantes, des vêtements clairs et des éléments réfléchissants.

À trottinette ou sur un autre engin assimilé à un véhicule, en cas de mauvaise visibilité ou dans l'obscurité, il faut veiller à s'équiper soi-même ou son véhicule d'une lumière blanche à l'avant et d'une lumière rouge à l'arrière.

Pour les vélos (motorisés ou non), en plus de l'éclairage obligatoire, des réflecteurs sur les rayons ainsi que des pneus réfléchissants, à l'avant comme à l'arrière, augmentent les chances d'être vu.

Pour votre sécurité

- **À pied:** portez des vêtements clairs et des éléments réfléchissants. Le plus efficace est de mettre ces derniers au poignet et à la cheville.
- **À vélo motorisé ou non:** équipez votre deux-roues d'un éclairage et de réflecteurs.
- **En voiture ou à moto:** allumez les phares et maintenez-les propres.
- **À trottinette, planche à roulettes, etc.:** utilisez un éclairage la nuit ou lorsque la visibilité est mauvaise.

En voiture ou à moto, il est obligatoire de rouler en ayant les feux allumés, de jour comme de nuit. Des phares propres garantissent un éclairage efficace, et des contrôles réguliers renforcent encore davantage la sécurité.

Plus d'informations sur le thème de la visibilité dans nos **conseils** sur bpa.ch.

